

Demande d'une aide complémentaire « Comment agir pour l'environnement »

Encourager la prise en compte de l'impact environnemental du projet

Après la prise de conscience mondiale de la dégradation rapide de l'environnement, chacun est appelé quotidiennement à adapter ses comportements individuels. En France, depuis plusieurs années, des normes nouvelles impliquent des changements de pratiques pour les organisations collectives. Calcul de l'empreinte écologique, bilan carbone et autres outils de mesure des effets des activités humaines sur l'environnement sont proposés, mais ils sont principalement orientés vers les entreprises et les particuliers, peu vers les associations.

C'est pourquoi la Fondation de France propose une aide complémentaire **e+**, pour les organismes désireux de réduire les impacts négatifs de leur projet sur l'environnement qui déposent un dossier dans le cadre de ses appels à projets.

La subvention allouée permettra de financer l'intervention d'un consultant (1 à 5 jours) pour vous aider à :

- mesurer les impacts environnementaux de la mise en œuvre du projet,
- bâtir un plan d'action pour des solutions alternatives et en évaluer les éléments financiers,
- élaborer ou réaliser des actions de formation afin de faciliter les changements de pratiques des parties prenantes du projet.

Un consultant, spécialiste des questions posées, sera proposé par la Fondation de France aux lauréats afin d'adapter au plus près et de manière réaliste les réponses proposées.

Si vous souhaitez obtenir cette aide, complétez ce dossier complémentaire et transmettez-le en même temps que la demande de subvention auquel il se rattache.

Dans le dossier de demande de subvention de votre projet auquel cette demande est rattachée, merci de :

1/ Indiquer le dépôt de cette demande dans la partie « Le projet » de la fiche signalétique, « aide complémentaire demandée », en cochant la case « Agir pour l'environnement »

2/ Si vous êtes en mesure d'estimer le nombre de jours d'un consultant nécessaire pour l'action envisagée, merci de le préciser ; à défaut, ne rien indiquer à la question « Nombre de jours-consultants demandé » : en cas d'appréciation favorable par le comité d'experts de la Fondation de France de votre projet, un nombre de jours sera attribué.

3/ Ne pas indiquer de coûts spécifiques pour cette demande complémentaire dans le tableau du budget (charges), ni dans le plan de financement du projet (produits).

Important : ne pourront être retenus que les organismes qui auront bénéficié en 2014 d'une subvention dans le cadre de l'un ou l'autre des appels à projets de la Fondation de France.

Merci de supprimer ce mode d'emploi (cette page)

Demande d'une aide complémentaire « Comment agir pour l'environnement »

Identification du demandeur

Nom : Dénomination développée et sans abréviation	
Nom usuel :	
Sigle (acronyme) :	

Le projet auquel se rattache cette demande complémentaire e+

Programme de la Fondation de France	
Titre de l'appel à projets 2015 :	
Titre du projet <i>(1 ligne max.)</i>	
Résumé <i>(3 lignes maximum)</i>	
Nom du responsable :	Fonction :
Courriel :	

Adaptation du projet aux critères environnementaux :

- 1) Pourquoi souhaitez-vous bénéficier de cette aide ?
- 2) Quels sont les éléments déclencheurs de votre demande ?
- 3) Selon vous, quels sont les éléments de votre projet qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement et demandent à être adaptés ? (par exemple : organisation des déplacements, adaptation des fournitures, changements des comportements, ...)

Atouts et contraintes

Quels sont les principaux atouts qui peuvent faciliter l'adaptation de votre projet ?

Quelles sont les principales difficultés que vous pensez rencontrer dans l'adaptation de votre projet ?

Le type d'appui souhaité

cases à cocher : double-cliquer sur la case, puis choisir « case activée » pour cocher la case

Appui à la conception d'un plan d'action : Oui Non

Formation des acteurs du projet : Oui Non

Précisez les bénéficiaires et les objectifs des actions de formation que vous envisagez :